



La volonté  
de négocier,  
la force  
de s'opposer!

## Section académique NANCY - METZ

### CHSCT du 16 juin 2017

Peu de points que nous avons proposés ont été traités, mais apparaissent à l'ordre du jour du CHSCT du 13 juillet 2017 : installations ICPE, animaleries, sorbonnes, points sur les CLHST.

Lors de la restitution de la visite de l'ENIM nous demanderons des éclaircissements sur le dernier rapport de la sûreté nucléaire au fort de Chesny.

Nous reviendrons de nouveau sur la non mise à disposition des documents, sur l'espace ENT CHSCT

Les nano matériaux /particules seront traités en octobre.

#### Informations du président :

Christine Roizard est nommée VP RH et des conditions de travail

Retour sur l'étudiant qui a agressé un policier à Paris Notre Dame

Point sur les déménagements :

Celui de l'Institut Jean Lamour (site Saurupt) a démarré un mois et demi en retard, avec pour contrainte impérative de libérer le site au 31 août, le rectorat ayant imposé cette date butoir. Des réunions sont programmées tous les 15 jours entre le CNRS et le laboratoire.

Point sur les travaux :

Rue Baron Louis : la démolition maîtrisée du pignon de l'immeuble a été faite étage par étage par une entreprise habilitée. Actuellement la reconstruction devrait être terminée dans les jours prochains. Les personnels ont été visités suite à un gros problème de poussières dans les bureaux. Des mesures ont été prises : dépoussiérage, installation de SAS étanches, accès des ouvriers uniquement par l'extérieur. C'est une opération spectaculaire. On a découvert des galeries souterraines qui rejoignent la place Stanislas. Le projet a été modifié afin de ne pas trop creuser chez le voisin afin de ne pas fragiliser son pignon. Suite à ce problème, un retard de un an est à prévoir. Un laboratoire doit s'y installer en ce mois de juin. Cela n'effraye nullement notre direction.

Point sur l'école d'architecture

L'école d'architecture sera fermée pendant un an suite à l'écroulement de la façade de son bâtiment. Quelques composantes ont pu provisoirement les héberger en attendant une installation aux beaux-arts.

## **Le DGS :**

La salle des conseils de la présidence Brabois a été rénovée durant la vacance de la présidence, la moquette est changée, audio et vidéo neufs etc... Les délais ont été tenus et la majorité des réalisations ont été faites par des personnels UL. Le travail de la DN et des autres services a été salué. La salle était prête pour le premier CA.

L'UL en fonction de ses finances prévoit de rénover certaines salles pour les conseils

Avant de commencer le déroulement de l'ordre du jour, le SNPTES a demandé à prendre la parole et nous avons lu notre déclaration.

Le président a pris note

Concernant les PV, tout le monde doit collaborer.

1. Approbation des projets de PV des réunions du CHSCT du :
  - a. 26 janvier 2017 (Pour avis)
  - b. 02 mars 2017 (Pour avis)
2. Déménagement de l'UFR Mathématiques Informatique Mécanique - MIM (Pour avis)
3. Déménagement du Laboratoire d'Etude des Microstructures et de Mécanique des Matériaux - LEM3 (Pour avis)
4. Déménagement du Pôle Lorrain de Gestion - PLG (Pour avis)
5. Délégations en matière de santé et sécurité au travail (sous réserve) (Pour information)
6. Rapport Visite UFR MIM - Mathématiques Informatique Mécanique (Pour avis)
7. Rapport Visite UFR ENIM - Ecole Nationale des Ingénieurs de Metz (sous réserve) (Pour avis)
8. Rapport Visite DPI - Direction du Patrimoine Immobilier (sous réserve) (Pour avis)
9. Registre de consignation des alertes en matière de santé publique et d'environnement (Pour avis)
10. Suivi des Accidents 2017 (Pour information)
11. Synthèse des fiches issues des registres Santé et Sécurité au Travail (Pour information)
12. Suivi des avis du CHSCT (Pour information)

### 1. Approbation des PV (pour avis)

Nous sommes intervenus car 2 jours avant le CHSCT un point complet du PV du 26 janvier 2017 a été transmis, on ne sait pas pourquoi ce point était oublié et a mis si longtemps à nous parvenir.

Les PV sont l'affaire de tous, ils doivent parvenir sous 15 jours au secrétaire du CHSCT et le PV définitif doit être proposé aux membres du CHSCT dans un délai d'un mois. Nous sommes loin de cela malgré les moyens humains et matériels engagés pour parvenir à cet objectif.

**Nous rappellerons à notre administration ses obligations à chaque fois que c'est nécessaire.**

### 2. Déménagement UFR MIM (pour avis)

Présentation par le directeur et présence de la Responsable Administrative de l'UFR.

Le bâtiment a été livré le 31 mai sans trop de défauts apparents pour ce PPP (Partenariat Public Privé, il nous appartiendra dans 25 ans). D'après notre direction, «on a quelque chose de qualitativement meilleur».

Les échanges avec les différents acteurs représentent 576 mails reçus par le directeur pour le déménagement ce qui démontre que la communication a fonctionné

L'attribution de bureaux est évolutive en fonction des besoins.

A partir du 3 juillet, les 3 laboratoires de recherches déménagent.

L'UFR, quant à lui, déménagera le 17 juillet après les examens et la fermeture de l'UFR du 26 juillet au 16 août. Les personnels qui partent sont tous volontaires et les premiers ressentis des collègues sont très positifs.

Le SNPTES est revenu sur la mutualisation des services techniques et plus particulièrement pour le technopôle. Nous vous rappelons qu'aux derniers CHSCT et CT ces instances ont voté à une large majorité contre le projet présenté par l'UL. Pour le président : « Si les personnels adhèrent cela se fera demain, sinon, cela prendra du temps, mais le but est une mutualisation sur le technopole » comme ailleurs nous présumons.

La présentation est à disposition sur demande.

**Toutes réorganisations de services doivent passer par les instances de l'UL : conseils d'UFR, CT/CHSCT.**

**L'article 57 du décret 82-453 du 28 mai 1982 doit être appliqué. Une fois la triple consultation, la direction peut appliquer la réorganisation.**

**Pour cette UFR, le message du SNPTES a été entendu.**

### 3. Déménagement du LEM3 (pour avis)

Présentation par le directeur et 2 autres personnes (dont le directeur adjoint).

Environ 230 personnes dont 114 permanents sont impactés, un groupe du LEMTA va rejoindre aussi ce laboratoire.

Le planning s'étale du 15 mai au 23 juin, tout semble respecté.

Tous les gros équipements ont été déménagés par les constructeurs avec établissement d'un plan de prévention. L'ENSAM (école non UL) a beaucoup contribué au respect de la sécurité.

Les personnels ont travaillé d'arrache pieds, cela a un coût, les personnels BIATSS sont maintenant fatigués.

Le laboratoire sera totalement opérationnel en septembre.

Mêmes commentaires que le point 2. Au moins certaines composantes connaissent et appliquent la réglementation.

Le document est à votre disposition.

#### 4. Déménagement du PLG (pour avis)

Présentation par M. Tabonne UFR Maths info

Fermeture le 30 juin pour 12 mois avec stockage du matériel durant les travaux dans le parking manufacture.

Durant les travaux, les différentes entités seront sur Artem, à l'ESPE de Maxeville et Baron Louis

La BU est fermée mais le service aux usagers est assuré jusqu'en septembre.  
Tout a été discuté en amont avec les personnels.

**Le SNPTES s'interroge sur les places de parking pour les personnels actuels et futurs du Baron Louis.**

**l'UL n'y pensait pas, elle va y réfléchir... bonne question involontairement embarrassante de notre part.**

Le document est à votre disposition

Mêmes commentaires que le point 2. Au moins certaines composantes connaissent et applique la réglementation.

***Toutefois si vous passez dans le quartier et son voisinage, vous pouvez consulter cet article de presse où des collègues travaillent durant les travaux actuels.***

<http://www.estrepublikain.fr/edition-de-nancy-ville/2017/05/24/les-frissons-d-une-demolition-controlee>

#### 5. Délégation en matière de santé et sécurité au travail (sous réserve, pour info)

Présentation par Sarah Weber directrice de la DAJ :

Il y a 5 grands domaines de délégations : financier, pédagogique, administrative, commande publique et santé sécurité au travail.

Santé sécurité au travail : délégation de signature pour : le DU, le programme annuel des risques, le plan de prévention, les habilitations électriques, les fiches individuelles d'exposition, le bordereau de suivis des déchets, etc ....

Sans délégation de signature, seul le président est responsable. Espérons pour le président que les différents responsables acceptent car ils ne sont légalement pas obligés.

Nous sommes revenus sur les fiches individuelles d'exposition aux risques qui sont inconnues ou non réalisées pour certains personnels concernés ; d'autant plus qu'elles sont difficiles à trouver sur l'ENT UL très organisé.

La DHSE nous rétorque que tout est dans le WIKI. Nous rebondissons sur un des points de notre déclaration qu'il est vraiment utile que nous ayons un lieu de stockage simple des documents et non une jungle.

Le SNPTES rappelle à notre direction qu'il est nécessaire d'avoir aussi des fiches collectives d'exposition aux risques. Etonnement général, nous pouvons comprendre que le président et son DGS ne puissent pas tout connaître, mais ils n'étaient pas seuls dans la salle.

Suite à cela, discrètement afin de faire une proposition de ce qui devrait être fait, le SNPTES travaillera avec notre médecin de prévention qui a des propositions concrètes sur le sujet. Nous nous ferons aider si besoin par nos collègues du national.

**Notre employeur ou son délégué nous doit la santé et la sécurité au travail** (Décret n°82-453 du 28 mai 1982).

6. Rapport visite CHSCT UFR MIM (pour Avis)

Aucun souci pour cette visite, le fait que le CHSCT l'avait actée cela a permis de prévenir et de mieux anticiper le déménagement, c'était le but.

Vos représentants SNPTES ont préconisé une visite une fois les cartons déballés (à l'automne). Nous essayerons d'imposer les contre-visites de déménagement.

7. Rapport visite CHSCT UFR ENIM (pour Avis)

Il sera présenté au CHSCT de juillet.

Vous pouvez lire le rapport de l'inspection de la sûreté nucléaire d'avril 2017 sur le site internet de l'ASN.

8. Rapport visite CHSCT DPI (sous réserve) (pour avis)

Les nombreux entretiens se terminent et le rapport sera présenté en juillet.

9. Registre de consignation des alertes en matière de santé publique et d'environnement

Présentation par Elisabeth Volpini Directrice de la DHSE.

Un seul registre situé à la présidence comme pour le registre des DGI.

Le document est à votre disposition, il est enfin disponible grâce à notre persévérance.

Lors de la réunion de préparation pour ce point, vos élus ont apporté des modifications afin que les bons textes de lois y soient. Nous nous apercevons de l'amateurisme de nos interlocuteurs et ce n'est pas propre au CHSCT.

Exemples d'utilisations de ce registre :

Déversement de produits chimiques dans les éviers, dans les WC (comme récemment pour du mercure).

Problèmes des Sorbonnes. Nous semblons avoir été entendus par l'UL afin que le point sorbonne soit à l'ordre du jour du prochaine CHSCT.

## 10. Suivi des accidents de Travail (pour information)

23 nouveaux accidents depuis mars  
En 2017 nous en sommes à 37.

Le SNPTES réclame l'activation de ce module dans GPUC, notre administration découvre, note... Nous souhaitons être informés des accidents au fil de l'eau et non 3 mois après. D'autant plus nous avons fait une nouvelle fois remarquer à notre établissement que les données du document ne correspondaient pas à la réalité. Notre DRH le découvrait et n'a pu apporter ni de réponse, ni de solution.

Notre meilleure source d'information c'est vous, comme vous le savez nous sommes un syndicat de terrain.

**Merci de continuer à nous informer de tout incident, accident.**

## 11. Synthèse des fiches issues des Santé et Sécurité au Travail (pour information)

Toujours notre même demande : Envisager d'activer le module GPUC, notre administration découvre, le 13 juillet nous allons, si le temps nous le permet, en faire la démonstration à la direction du CHSCT.

Depuis le début d'année 133 nouvelles fiches.

Nous analysons avec une extrême vigilance certaines fiches qui ont été transmises. Nous constatons encore l'absence ou l'inaccessibilité du registre santé sécurité sur certains sites et des fiches qui ne sont pas signées et retournées.

La remontée peut également se faire via le logiciel GPUC, nous reposerons la question jusqu'à l'activation du module. Pour celles et ceux qui nous lisent régulièrement, nous ne nous lassons pas de poser toujours les mêmes questions.

**Affiches transport des blessés : La DHSE attend que les AP communiquent le nombre d'affiches, merci de bien vouloir le faire.**

## 12. Suivi des avis du CHSCT (Pour information)

Relevé motivés demandés par le SNPTES

|                  |  |              |
|------------------|--|--------------|
| Georges BAUDOUIN | <a href="mailto:georges.baudouin@univ-lorraine.fr">georges.baudouin@univ-lorraine.fr</a>           | Metz         |
| Catherine PABLO  | <a href="mailto:catherine.pablo-godot@univ-lorraine.fr">catherine.pablo-godot@univ-lorraine.fr</a> | Nancy CLSH   |
| Pascal COULOMBE  | <a href="mailto:pascal.coulombe@univ-lorraine.fr">pascal.coulombe@univ-lorraine.fr</a>             | Vandoeuvre   |
| Saidia ANTOINE   | <a href="mailto:saidia.antoine@univ-lorraine.fr">saidia.antoine@univ-lorraine.fr</a>               | Nancy Carnot |
| Franck SAULNIER  | <a href="mailto:franck.saulnier@snptes-lorraine.org">franck.saulnier@snptes-lorraine.org</a>       | Vandoeuvre   |

<http://www.snptes-lorraine.org/index.php?category/Universite-de-Lorraine>